



Ordre du jour CONSEIL SYNDICAL

Date : **Mardi 15 septembre 2009**
Heure et Salles: **09h00 à 17h00 Salle M-415 Pavillon Roger-Gaudry**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux (reporté)
 - 2.1 Affaires découlant
 - Dossiers des retraités qui sont rappelés à revenir travailler à l'Université, nombres de retraités rappelés et en remplacement sur des postes.
 - Salaires des cadres
3. Rapport des délégués
4. Rapport des comités
 - Comité des griefs
 - Comité équité salariale
 - Comité Santé et sécurité
 - grippe AH1N1
 - Comité évaluation
 - Comité jeunes
5. Rapport du trésorier
6. Rapport du vice-président à la mobilisation et à l'information
7. Comité rentes et assurances - Mesures incitatives de départ à la retraite
8. Élection de délégations
 - **Camp de formation des jeunes FTQ 2009**
 - **Conférence biennale en condition féminine**

<i>Le Bureau syndical propose une délégation de 3 membres.</i>
--
 - **Colloque sur la conciliation travail-famille**

<i>Le Bureau syndical propose une délégation de 3 membres.</i>
--
 - **22^e Conférence annuelle des délégués sociaux du CRMM du 7 et 8 octobre 2009**

<i>Le Bureau syndical propose une délégation de 3 membres.</i>
--
 - **Congrès SCFP National à Montréal du 5 et 9 octobre 2009**

<i>Le Bureau syndical propose une délégation de 6 membres.</i>
--
9. Rapport du Bureau syndical
 - **Collectif de relance de l'Université de Montréal (CRU)**
 - **Dossier informations confidentielles sur le site Web**
 - **NBI**
 - **Gouvernance**
 - **Course au rectorat**

10. Clôture

Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général 2 jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Afin de simplifier la vérification des absences syndicales nous vous demandons d'apporter au conseil une photocopie de votre formulaire d'absence, qu'il soit signé ou non par votre gestionnaire, et de le déposer près de la feuille de présence.

*** Il est obligatoire de confirmer votre présence au moins 24 heures à l'avance si vous désirez un lunch. Étant donné les longues lignes aux cafétérias en début de session sur l'heure du midi, nous commanderons du St-Hubert (poulet, pain, frites et boisson). Il y aura 50% de cuisses et 50% de poitrines, et 50% de salades de choux traditionnelles et 50% de salade de choux crémeuse. S'il devait y avoir une personne végétarienne, me contacter.**